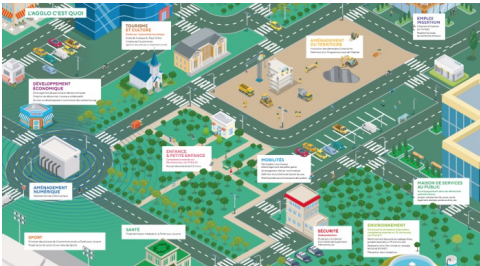


COMPÉTENCES ET BUDGET

COMPÉTENCES



Consultez les statuts d'intérêts
communautaires de la communauté
d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

[Télécharger](#)

Consultez l'annexe (au 1er janvier 2026)

[Télécharger](#)

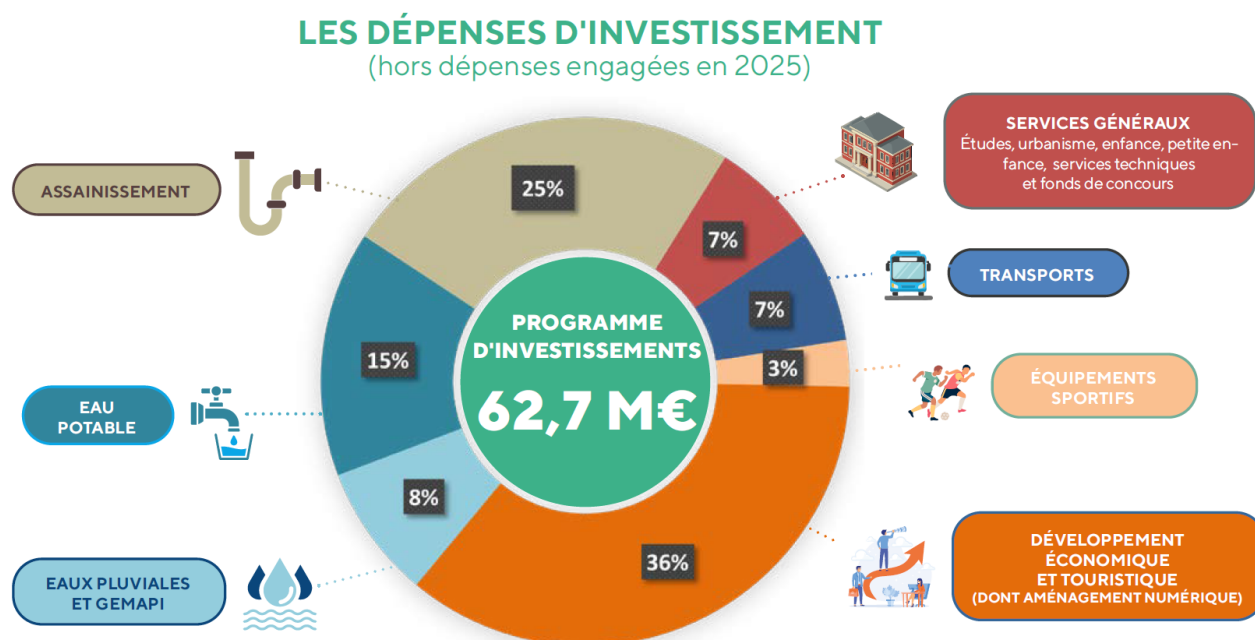
BUDGET 2026

Un budget 2026 ambitieux au service du territoire

Des investissements importants se poursuivent pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité du territoire : centre aquatique à Crécy-la-Chapelle, halle des sports à Coulommiers, extension du gymnase des

Picherettes à La Ferté-sous-Jouarre, City Stade à Tigeaux. La communauté d'agglomération continue aussi à investir dans une programmation de travaux en eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales et de la prévention des inondations dans de nombreuses communes.

Pour l'année 2026, le budget de la communauté d'agglomération s'élève à 254,4 M€ au total (budgets annexes inclus).



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget principal global des dépenses de fonctionnement de l'agglomération pour 2026 est de **61 656 960 €** (hors ordures ménagères)

Les principales dépenses :

Petite enfance et accueils de loisirs : 8 744 095 €

Sport (stades, gymnases, piscines) : 2 887 424 €

Habitat (Plan Local de l'Habitat, PLU et Urbanisme) : 1 726 505 €

Gestion de l'eau (Prévention des inondations et Eaux Pluviales) : 3 241 698 €

France services et insertion professionnelle : 899 727 €

Transports : 1 408 000 €

Développement économique : 932 749 €

FONDS DE CONCOURS : UNE ENVELOPPE DE 1 000 000 € ALLOUÉE AUX COMMUNES

Dans le prolongement de son engagement auprès des communes depuis 2025, l'agglomération a décidé de poursuivre en 2026 son soutien financier pour les projets des communes à rayonnement intercommunal. Cette démarche participe à un aménagement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les fonds sont attribués selon des critères précis, notamment les projets doivent s'inscrire dans les domaines de la santé, du tourisme, de la mobilité douce ou encore de l'enfance, comme l'année précédente.

UNE GESTION FINANCIÈRE SAINTE

L'encours de la dette de la communauté d'agglomération au 1er janvier 2026 est de 12 155 068 €, soit une dette par habitant d'environ 124 € (contre 268 €/habitant au niveau national). La capacité de désendettement* au 31/12/2025, sur le budget général est de 1,3 an.

*Capacité de désendettement : encours de la dette/épargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE**

13 rue du Général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter

